

Immeuble commercial, route de Berne, Lausanne

Autor(en): **Wurlod, Daniel / F.N.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **113 (1987)**

Heft 5

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-76355>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

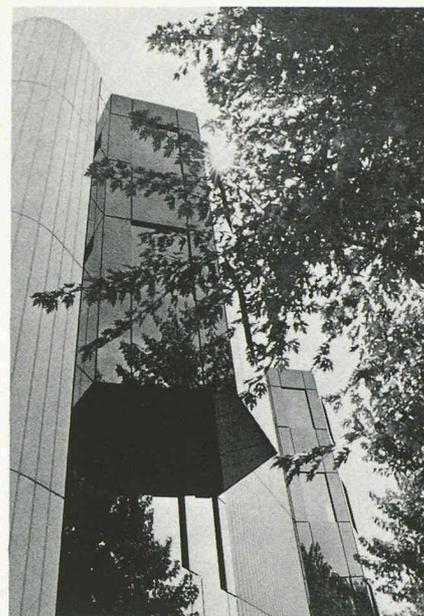
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Immeuble commercial, route de Berne, Lausanne

par Daniel Wurlod, Pully-Lausanne

Occupé principalement par la Caisse Raiffeisen, le bâtiment est implanté au bord d'une route à grand trafic, au milieu de constructions sans grand intérêt. Il se distingue par le contraste violent entre les façades vitrées sombres et le blanc éclatant des voiles de béton cannelé avec lesquelles elles alternent. L'image que les façades miroirs ont à renvoyer n'a ici rien de gratifiant, et l'on regrettera le traitement de l'entrée : l'escalier, de quelques marches, manque d'ampleur ; il pénètre tangentiellement une ouverture circulaire abritant un palier étroit pour aboutir à une paroi de fond fermée ; l'ambition exprimée par les intéressants bow-windows irréguliers qui flanquent l'entrée ne se retrouve pas dans cet accès ; de même, on peut regretter l'absence de plan de référence horizontal, qui aurait sans doute permis à cet immeuble de mieux poser sur le sol, et cela sans nuire au déterminisme sobre des éléments béton et verre de la composition.

F. N.



Situation générale du centre administratif

Le bâtiment est situé à l'entrée nord de la ville de Lausanne, sur un important axe routier. La qualité technique et l'aspect esthétique ont donc dû être particulièrement soignés.

Conception esthétique des façades

La structuration du volume est réalisée par la différenciation des éléments porteurs « portants » (angles) et « séparants » (façades). La mise en évidence de la structure porteuse exprime de façon symbolique la séparation par rapport à l'environnement.

La pureté des façades est atteinte grâce à la simplicité des formes et des matériaux. Le volume est un simple rectangle aux angles arrondis, et seuls deux matériaux sont utilisés : béton blanc et verre.

L'aspect sophistiqué doit beaucoup au choix des matériaux : la simplicité du béton blanc, à fines rayures verticales marquant l'arrondi ; la richesse du verre-miroir, dont l'apparence varie selon la saison et la couleur du ciel.

Façade sur la route de Berne

Elle revêt une importance particulière, à la fois façade « côté rue » et façade d'entrée.

La structure de base est symétrique, mais les deux bow-windows sont de hauteurs différentes du fait de la pente. Ceux-ci animent à la fois la volumétrie extérieure et les espaces intérieurs.

La structure porteuse et les liaisons verticales sont apparentes au centre, grand élément fermé, où le seul vide est la porte d'entrée. Sa forme particulière a été choisie pour marquer l'entrée de façon symbolique.

Modulation

Le but de simplicité est renforcé par la grille de façade à deux modules dans chaque sens. Un seul type de fenêtres (ouvrantes à oscillo-battant) et 4 dimensions de panneaux de verre-miroir.

La modulation horizontale consiste en éléments de 30 cm (meneaux) et 120 cm (fenêtres). La légère différence des longueurs de façades est reprise par les élé-

ments porteurs en béton aux quatre angles.

La modulation verticale comporte des éléments de fenêtres et de contrecœurs de hauteur égale. Les éléments de reprise du socle et de l'acrotère sont également de même hauteur.

Système de fixation des panneaux de verre

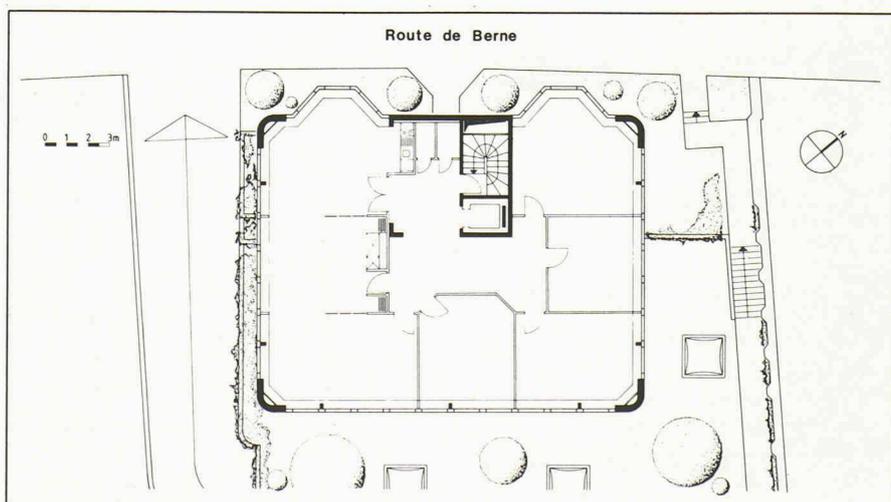
Le système choisi est une première en Europe. Les plaques sont simplement collées sur des montants métalliques verticaux, eux-mêmes reliés à la structure porteuse. On évite ainsi les « pastilles » de fixation plastiques, génératrices de coulures et nuisant à l'aspect lisse désiré. La faible différence de profondeur entre fenêtres ouvrantes et contrecœurs renforce l'effet miroir.

Aménagement intérieur

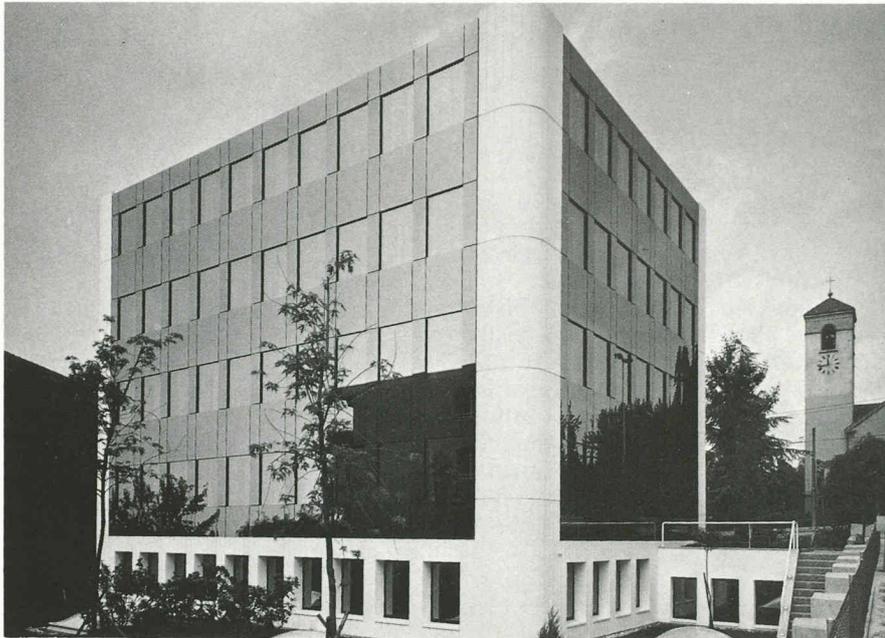
L'aménagement intérieur (1151 m² sur 5 étages) se fait au gré du preneur. La surface des bureaux a en effet été conçue sans aucun pilier, soutenue uniquement par les murs extérieurs et la cage d'escaliers, ce qui laisse ainsi une totale flexibilité d'aménagement.

Pour obtenir cette flexibilité d'utilisation totale, des installations techniques adaptées sont indispensables pour le chauffage et le refroidissement ; ce résultat a été obtenu grâce à des ventilo-convecteurs. Ceux-ci sont placés dans les contrecœurs, et règlent l'air ambiant. Leur régulation est individuelle. Les fenêtres peuvent être ouvertes, ce qui est fort apprécié des utilisateurs.

L'avantage de cette solution est qu'elle s'adapte aussi bien à des bureaux individuels qu'à des bureaux plus grands. Il devient ainsi aisé de créer aussi bien un grand bureau-paysage qu'un cabinet médical comprenant 18 bureaux.



Plan de situation.



Il a paru en effet fondamental aux architectes de pouvoir s'adapter avec *précision* aux différentes fonctions des locaux et aux besoins divers des occupants successifs.

Caractéristiques techniques

L'isolation thermique est réalisée par du verre et des cadres de fenêtres isolants, avec un coefficient K de $1,1 \text{ kcal/m}^2 \cdot \text{h} \cdot \text{C}^\circ$.

Le verre joue aussi le rôle de protection solaire et acoustique (isolation phonique 40 dB).

Volume construit: $7850 \text{ m}^3 \text{ SIA}$.

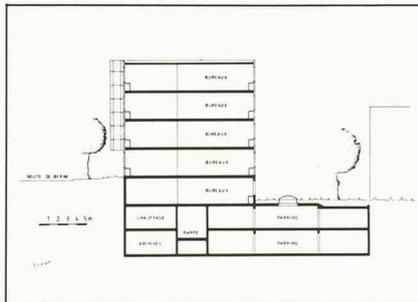
Surface commerciale nette: 1151 m^2 .

Places de parc: 41 places.

Isolation phonique des façades: 40 dB.

Isolation thermique des façades:

$1,1 \text{ kcal/m}^2 \cdot \text{h} \cdot \text{C}^\circ$.

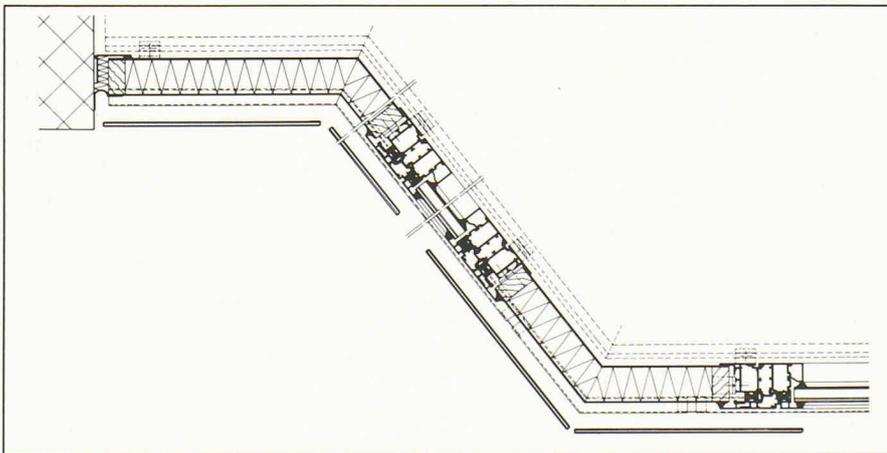


Coupe.

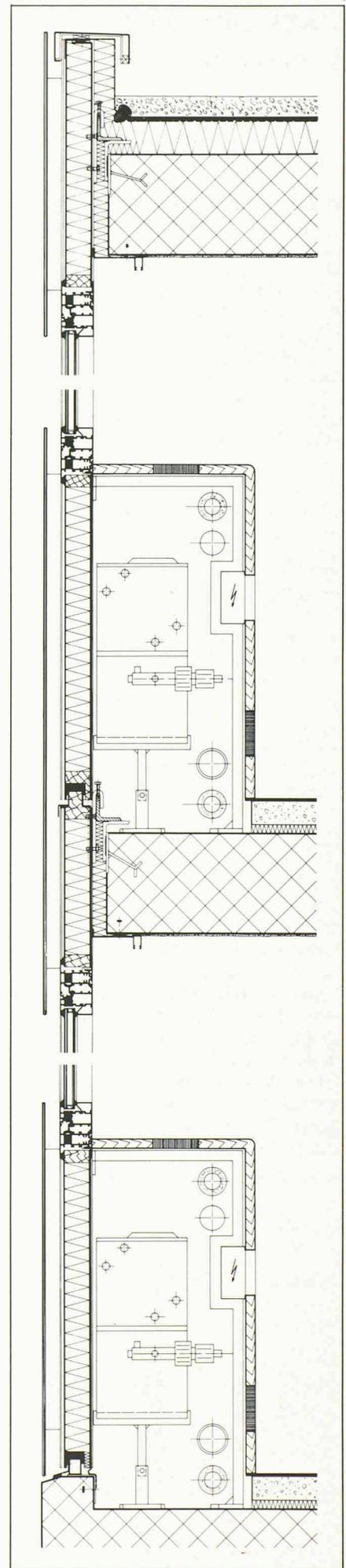
Adresse de l'auteur:
Daniel Wurlod, G. + D. Wurlod,
architectes EPFZ-SIA
Ch. de Fantaisie 3 b
1009 Pully-Lausanne

La peau du bâtiment

par Laurent Félix, Bussigny-près-Lausanne



Coupe horizontale.



Coupe verticale.